

ADDITIF ET RECTIFICATIF
A L'APPEL D'OFFRES

N°004/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 09/04/2024

EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'EDUCATION ET
D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (C.E.A.C.) A ETOUG-EBE (PHASE 1) DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6**

FINANCEMENT : BIP MINADER, Exercice 2024

1- Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert :

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, (Maitre d'Ouvrage), lance en Procédure d'Urgence pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du centre d'éducation et d'actions communautaires (C.E.A.C.) à Etoug-Ebe (Phase 1)

(SANS CHANGEMENT)

AAO :

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
<i>Remise des offres</i> : ... au plus tard le Mercredi à 08 Mai 2024 à 14 heures, heure locale au plus tard le Mercredi 15 2024 à 14 heures, heure locale ...
<i>Ouverture des offres</i> : L'ouverture des offres se fera le Mercredi 08 Mai 2024 à 15 heures...	L'ouverture des offres se fera le Mercredi 15 Mai 2024 à 15 heures ...

RGAO

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
17.6 (b)	<u>En ajoutant</u> iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations
25.7. Ouverture des plis et recours	En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Comité chargé de l'Examen des Recours avec copie au Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage délégué, au Président de la Commission de Passation des Marchés Publics concernée, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité chargé des Marchés Publics.
37.4. Publication des résultats d'attribution des marchés et recours	En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargé des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage Délégué et au président de la commission.

	Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrables après la publication des résultats.
--	--

RPAO :

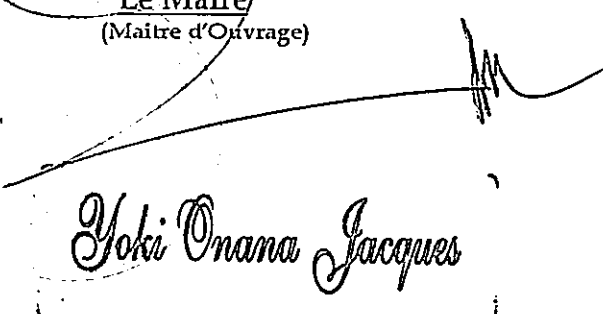
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Art. 5.2. B. Offre technique (Volume 2)	<ul style="list-style-type: none"> • L'Attestation et le Rapport de visite de site ; • La présentation du dossier de Soumission ; • Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ; • La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ; • Qualification et expérience du personnel du chantier ; • La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ; • La solvabilité financière de l'entreprise. <p>N.B : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".</p>

LE RESTE SANS CHANGEMENT

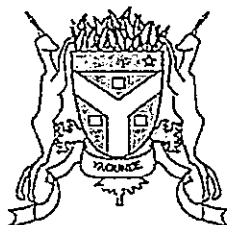
Copie :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- DD/MINDCAF
- DD/MINMAP
- AFFICHAGE

Yaoundé, le 10 MAI 2024
Le Maire
 (Maitre d'Ouvrage)



Yoki Onana Jacques



BP : 3759 YAOUNDÉ – MESSA

Tél /Fax (237)222.31.34.95 E-mail : mairieyaounde6@yahoo.fr

ADDENDUM AND RECTIFICATION **TO THE TENDER NOTICE**

N°004/ONIT/CAY6/CIPM/2024 OF THE 09TH/04/2024

**IN EMERGENCY PROCEDURE
FOR THE CONSTRUCTION OF CEAC ETOUG-EBE (PHASE 1)**

FINANCING: MINARD PUBLIC INVESTMENT BUDGET, 2024 FISCAL YEAR.

1. SUBJECT OF INVITATION TO TENDER

The Mayor of Yaounde 6 sub divisional council launches for the interest of his local municipality, an open national invitation to tender, for the construction works.

UNCHANGED

ONIT

INSTEAD OF	READ RATHER
<i>Remittance of offers:</i> ... latest on Wednesday 08th May 2024 at 2:pm local time latest on Wednesday 15th May 2024 at 2:pm local time ...
<i>Opening of bids:</i> The bid shall be opened on Wednesday 08 th May 2024 at 3:pm ...	The bid shall be opened on Wednesday 15 th May 2024 at 3:pm ...

RGAO

INSTEAD OF	READ RATHER
17.6 (b)	<u>En ajoutant</u> iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations
25.7. Ouverture des plis et recours	En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Comité chargé de l'Examen des Recours avec copie au Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage délégué, au Président de la Commission de Passation des Marchés Publics concernée, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et à l'Autorité chargé des Marchés Publics.
37.4. Publication des résultats d'attribution des marchés et recours	En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargé des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage Délégué et au président de la commission. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrables après la publication des résultats.

RPAO :

INTEAD OF	READ RATHER
Art. 5.2. B. Offre technique (Volume 2)	<ul style="list-style-type: none">• L'Attestation et le Rapport de visite de site ;• La présentation du dossier de Soumission ;• Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;• La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;• Qualification et expérience du personnel du chantier ;• La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;• La solvabilité financière de l'entreprise. <p><u>N.B</u> : Un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous-rubriques y relatives sont validées par un "oui".</p>

THE REST IN UNCHANGED

Carbon Copy:

- MINPC;
- PCRA
- DD/MINDCLA/MFOUNDI
- DD/MINPC/MFOUNDI
- LTB-BILLPOSTING

Yaounde 10 MAI 2024

The Mayor of Yaounde 6th Council
(Contracting Authority)

Yohi Onana Jacques

